

Voies vertes....loin des voitures



Comme vous le savez voilà 4 semaines que je rame presque chaque jour, matin et soir : 20 mn d'endurance le matin et le soir j'alterne une séance bras/dos avec une séance jambes ;

Pascal rame aussi tous les matins et à nous deux nous avons presque parcouru 150 km ; cela veut dire que nous aurions pu, si nous avions eu des gilets de sauvetage, quitter Calais à marée haute, aller boire une bière à Southampton et revenir à marée basse mais bon.....

Tout cela pour quoi me direz-vous ?? Eh bien pour garder un peu d'énergie dans les gambettes pour cet été, si toutefois l'ambiance sanitaire le permet.

J'ai déjà réservé mon petit périple estival : La Rochelle/Hendaye en 4 jours sur la vélodyssée, celle qui arrive de Roscoff. Mes étapes sont prêtes : 3 hébergements sur 4 sont réservés, mais je ne sais pas si cela sera possible.

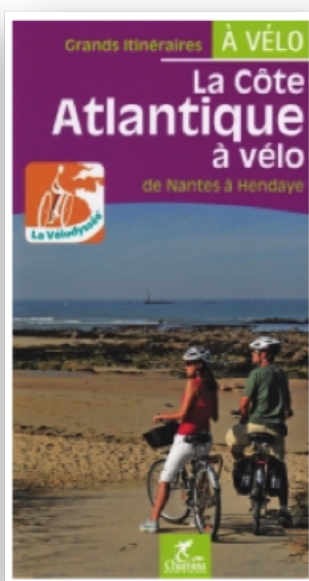
Dans tous les cas, cet été nous roulerons ; les mollets commencent à frétiller, le cerveau réclame une aération maximale. Je me dis que les routes, si tous les Français restent en France, vont être très encombrées et dangereuses ; ce sera donc l'année de la découverte des voies vertes, voies qui se multiplient.

L'IGN publie une carte qui donne une vue d'ensemble de toutes les voies existantes ; je peux prêter la mienne

Une fois l'itinéraire choisi, des topoguides aident à la préparation du parcours : Ouest France, Chamina et Le Routard proposent un large éventail de randonnées.

La plupart de ces itinéraires sont téléchargeables aussi sur nos GPS. Evidemment, il n'est pas toujours possible de rouler en mode sportif, en mode chrono, mais il m'est

souvent arrivé de me faire doubler par des groupes de clubs cyclos qui ne faisaient pas de tourisme mais bien du sport. Cela dépend vraiment des portions choisies et de l'heure : les familles démarrent vers 10h ; plus tôt c'est vraiment très roulant.



Saviez-vous qu'il est possible de relier Amiens à La baie de Somme par une voie verte puis de rejoindre l'Eurovelo 4 qui relie Roscoff à Kiev. Il n'est pas obligatoire d'aller jusqu'à Kiev mais dans ce cas vous loupez une vodka.

Tourisme - Baie de Somme

Euro Vélo

Vélo Territoire

La vélo Francette



En septembre, j'ai découvert la véloRoute du Lin, toute neuve, hyper roulante et peu fréquentée ; elle relie Fécamp à Dieppe en passant par la campagne. J'ai commencé par suivre l'Eurovélo 4 depuis Fécamp jusque vers Saint- Valéry en Caux par des voies partagées (petites routes ouvertes à la circulation), puis je suis rentrée à Fécamp par la véloroute du Lin. Que du bonheur ! Une petite remarque : le fléchage n'est pas terrible dans Dieppe.



Fécamp : jolie grimpette mais cela vaut le coup d'oeil



Arrêt photo : il tombait des cordes

<https://www.seinemaritime.fr/vos-services/loisirs-tourisme/a-velo/veloroute-du-lin.html>

Les idées ne manquent pas, les territoires vélo sont nombreux, nous avons tout le matériel ; il ne nous reste plus qu'à rester bien confinés, à suivre les règles d'hygiène et le soleil reviendra !

Texte: Danielle CORS

Véloroute

*Une Véloroute est un **itinéraire de moyenne et longue distance** pour les cyclistes, d'intérêt départemental, régional, national ou européen. Cet itinéraire doit être linéaire, continu, jalonné, adapté à la pratique des cyclistes, sûr et incitatif. Les véloroutes relient les régions entre elles et permettent de traverser les villes dans de bonnes conditions. Elles se trouvent implantées sur des **itinéraires agréables**, sans dénivelé excessif (pas supérieur à 3 %) et doivent pouvoir être utilisées par tous les cyclistes, y compris les moins expérimentés. Les véloroutes empruntent des voies vertes ou bien des voies à faible trafic, des bandes, pistes cyclables et autres aménagements.*

Voie verte

*Une voie verte désigne un **type d'aménagement cyclable** disposant d'un régime de circulation particulier. Elle est définie dans le code de la route comme suit : « routes exclusivement réservées à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers » (article R. 110-2 du Code de la Route).*

Source : vélo et territoires